



Réclamations mensualités impayées mutuelle santé

Par **yoyo53**, le **28/01/2014** à **21:15**

Bonjour,

J'aurais voulu avoir des renseignements au sujet d'une réclamation de mensualités impayées de mon ancienne mutuelle santé. Bien voilà, il y a 2 semaines de cela ma mutuelle m'a contacté par téléphone qu'ils venaient de s'apercevoir que mes mensualités étaient prélevées sur le compte d'une autre adhérente qui ne s'est aperçue de rien cela durant 6 années. La mutuelle reconnaît par courrier qu'ils ont fait une erreur au sein de leur service et ils me demandent de rembourser les 6 années d'arriérées sans quoi ils me menacent via la justice. Pour info lors de la souscription du contrat, je leur ai bien donné mes coordonnées bancaires car j'ai toujours été rembourser de mes soins médicaux. Je reconnais que je n'ai pas trop prêté attention aux non prélèvements sur mon compte car j'ai un enfant de 7 ans qui a un handicap reconnu à 80% et durant ces 6 années j'ai dû gérer les examens médicaux, le combat de l'handicap, ... qui fut très lourd à gérer. Je leur ai répondu qu'il y avait prescription de 2 ans, je leur ai réglé par chèque les 2 dernières années (2012-2013) pour bonne fois. Mais cela ne leur a pas empêché de me radier il y a quelques jours sans préavis à la date du 31/12/2013. Et ils continuent de me réclamer les 4 autres années, ont-ils le droit ? Quel est mon recours dans cette situation ?

Merci d'avance pour vos réponses.

Cordialement.